

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes
122.55

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 20 SEPTEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE**

OBJET : Ratification du déplacement de la délégation officielle à Erevan (Arménie) du 27 au 31 mai 2019.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué aux relations internationales et européennes - interventions humanitaires, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le rapport qui vous est présenté a pour objet de valider les activités réalisées au cours de la mission à Erevan (Arménie) et les dépenses nécessaires à son organisation.

Dates de la mission : du lundi 27 au vendredi 31 mai 2019.

La composition de la délégation : 26 membres dont 7 conseillers départementaux, 14 personnalités invitées et 5 agents de la collectivité (cf. liste annexée à ce rapport).

Rappel des objectifs de la mission :

- conforter le partenariat institutionnel,
- renforcer la coopération et lancer de nouveaux projets.

Le contenu de la mission :

1 - Hommages, recueillement et Mémoire :

- A l'invitation du Ministre des Affaires étrangères, la Présidente accompagnée de la délégation a assisté aux cérémonies de la fête de la République d'Arménie à Sardarapat.
- La visite du mémorial à Musaler a permis le recueillement devant la fontaine, inaugurée le 28 mai 2018 par le Ministre de l'Europe et des affaires étrangères Jean-Yves Le Drian et son homologue arménien Zohrab Mnatsakanyan, sur laquelle sont inscrits les 26 noms des marins français qui ont sauvé 4 000 arméniens au Musa Dagh en 1915 sous le feu turc.
- Au Dzidzernagapert, mémorial du génocide des arméniens, la délégation est venue s'incliner et se recueillir en mémoire du peuple arménien.
- La conduite d'actions éducatives et de mémoire entre le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et la Fondation du camp des Milles et du Musée-Institut du génocide des arméniens a été formalisée dans l'accord de coopération signé entre les trois parties. Les trois objectifs

principaux de cet accord sont la création d'un espace muséographie dédié, la formation/éducation à la lutte contre les discriminations et la recherche.

- Un partenariat a également été signé entre le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la Fondation Aznavour et le château de la Buzine qui entend soutenir l'ensemble des actions culturelles et pédagogiques de la Fondation Aznavour et qui a remis un chèque de 5 000 € de dons représentant les droits d'images et exploitations des photos et objets de la famille Aznavour rétrocédés à la Fondation Aznavour.

2 - Rencontres avec les acteurs de la coopération décentralisée en Arménie soutenus par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône :

- L'association Santé Arménie France (ASAF) a présenté l'équipe médicale du centre cardiovasculaire franco-arménien de Goris ainsi que le bilan des interventions médicales pratiquées. Ainsi, dans ce centre qui reste l'un des plus remarquables projets français en Arménie, plus de 1000 vies ont été sauvées.
- A Etchmiadzine, pour les 30 ans de l'association Altitude 5165, la délégation a visité le dispensaire dentaire et d'orthophonie qui apporte une aide médicale et des soins aux personnes défavorisées, et a assisté à une séance de prévention pour la santé buccodentaire des enfants de cette ville et des villages alentours.
- La Présidente a offert à la ville d'Etchmiadzine "un arbre de la paix", une statue en forme d'olivier symbolisant la paix.

3 - Francophonie, éducation et innovation :

- La Directrice du Centre Tumo qui forme les jeunes générations aux métiers des hautes technologies et des industries culturelles et créatives et le recteur de l'Université française en Arménie (UFAR) ont accueilli les membres de la délégation afin de leur faire visiter les locaux et de présenter leurs projets.
- Il est à noter que, dans le cadre de la mobilité des jeunes, des stagiaires de l'UFAR sont accueillis au sein d'entreprises des Bouches-du-Rhône. Ce projet est porté par le Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-arménienne (CCIFA) dont le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône est le principal partenaire.

4 - Rencontres institutionnelles :

- La Présidente et les élus de la délégation ont eu l'opportunité de rencontrer le Président de la République d'Arménie, le Premier Ministre, le Ministre des Affaires étrangères et le Catholicos ce qui a permis d'évoquer, après la révolution de velours, les enjeux de la nouvelle démocratie en Arménie et les perspectives de coopération France/Arménie notamment.

Au bénéfice des considérations qui précèdent, dans le cadre de la politique publique de relations extérieures du Conseil départemental pour l'exercice 2019, je vous propose de :

- ratifier les moyens, actions et résultats mis en œuvre et réalisés au cours de cette mission,

- ratifier la convention d'accord de coopération entre le Musée-Institut du génocide des arméniens, de la Fondation du Camp des Milles et le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône,
- ratifier la convention culturelle et éducative favorisant la francophonie entre la Fondation Aznavour, le château de la Buzine et le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône,
- valider les dépenses qui ont été nécessaires au bon déroulement de cette mission, pour un montant de 100 842 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL